

# Togo : la Dynamique Mgr Kpodzro dénonce un plan d'assassinat contre Agbeyome



La convocation adressée par le Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC) de la Gendarmerie nationale à Agbeyome Kodjo n'est pas du goût de la Dynamique Mgr Kpodzro. La Coalition dénonce une volonté du régime togolais de donner la mort au candidat à l'élection présidentielle du 22 février dernier. Tenant le pouvoir pour responsable de ce qui adviendra, les leaders de la Dynamique Mgr Kpodzro mobilisent la population et alertent la communauté internationale.

Les partis politiques, associations et personnes physiques qui soutiennent le Président du MPDD affirment que sa convocation à la gendarmerie fait partie d'un « plan mortel » ourdi pour faire taire à jamais « le vrai vainqueur » de l'élection présidentielle du 22 février dernier par infection au Coronavirus.

*« Le régime a convoqué Agbéyomé Kodjo pour le livrer à la mort. Il s'agit d'un véritable complot visant à l'infecter du Covid-19 et lui donner la mort afin de l'empêcher définitivement de réclamer la victoire du peuple », indique la Dynamique Mgr Kpodzro dans un document.*

Pour les 13 signataires du document, « Faure Gnassingbé est responsable de tout ce qui pourrait arriver de grave à Agbéyomé Kodjo ».

*« Au moment où le monde entier est mobilisé contre le coronavirus, le régime, après avoir abandonné le peuple togolais à son triste sort, sans mesures de précaution efficaces et structures capables d'accueillir les malades du Covid-19, pousse l'outrecuidance jusqu'à vouloir arrêter et emprisonner un acteur politique et de surcroît, un candidat dont la victoire a été spoliée au cours d'une élection présidentielle », condamnent-ils.*

La dynamique Kpodzro appelle la population à se mobiliser pour faire échec au complot visant à « assassiner Agbéyomé Kodjo » et urge la communauté internationale de « ne pas laisser le régime perpétrer cette énième forfaiture ».

*« Agbéyomé Kodjo n'a rien fait de délictuel ni de criminel... Tous les actes posés par Agbéyomé Kodjo s'inscrivent dans la revendication de sa victoire à l'élection présidentielle, ce qui n'est pas interdit par le code électoral », soutiennent-ils.*

Candidat à l'élection présidentielle du 22 février dernier, Agbeyome Kodjo, crédité de 19,46% des voix, conteste les résultats publiés par la CENI et entérinés par la Cour constitutionnelle. Le candidat soutenu par la Dynamique Mgr Kpodzro s'est autoproclamé Président et a procédé à la nomination d'un Premier ministre.

Le pouvoir de Lomé l'accuse d'avoir porté atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, d'usage des insignes de l'Etat, de nominations illégales, de création d'un site web officiel et de troubles aggravés à l'ordre public, entre autres.

{loadmoduleid 212}